



Oradour-sur-Vayres, le 14 mars 2025

87150 Oradour sur Vayres
Tèl : 05 55 78 23 97

Compte rendu réunion du 13 mars – 18h30
Maisonnais sur Tardoire

Nombre de délégués
en exercice : 20
Présents : 11
Excusés : 6
Votants : 12
Quorum : 11

➤ **Présentation CFU 2024 (voir note de présentation annexée)**

M LAMARE expose le CFU, qui retrace les dépenses et les recettes de l'année 2024, réalisé sous la présidence de M Chalard :

	Résultat de l'exercice 2024	Résultat cumulé 2024
INVESTISSEMENT	-131 086,08	965 865,39
FONCTIONNEMENT	222 749,72	222 749,72
TOTAL	91 663,64	1 188 615

Le CFU 2024 est validé par les délégués du syndicat à l'unanimité.

➤ **Restes à réaliser**

Le Président expose les restes à réaliser en dépense d'investissement

Dépenses : 585 400 €

Traitement des pesticides	54 900 €HT
Neutralisation la Martinie	2 500 €HT
Remplt canalisations (réseaux fuyards)	440 000 €HT
Remplt canalisations (CVM)	88 000 €HT

Détail des opérations d'équipement (chapitre 23) réalisés en 2024

Opérations	Montant mandats émis HT
Remplacement de canalisations (CVM) *	426 539,95 €
Remplacement de canalisations (réseaux fuyards) *	212 370,00 €
Filtres CAG (Champsac et Vayres)	65 096,65 €
Renforcement les Salles Lavauguyon	97 239,15 €
Neutralisation la Martinie	82 455,50 €
Recherche en eau Cussac	450,00 €

*détail des renouvellements :

- Parade – Poumérولية 1 300 ml
- Merlis – Chatenet 700 ml
- Les Bonnes Fontaines 1 325 ml
- La Gaudonnie 1 220 ml
- Clos Bourrus 750 ml
- Renforcement les Salles 1 500 ml
- Parade 2 000 ml
- Curebouteille 600 ml

➤ **Affectation de résultat**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), le conseil syndical décide d'affecter la totalité du résultat à la section d'investissement, soit **222 749,72 €** :

Excédent de fonctionnement global cumulé	222 749,72
Affectation obligatoire	0
Complément libre d'affectation	222 749,72

➤ **Présentation budget primitif 2025 (voir note de présentation annexée)**

Après en avoir délibéré, le conseil syndical vote le budget de l'exercice 2025 à l'unanimité comme suit :

BP 2025	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	531 000	531 000
Investissement	1 808 563	1 808 563

➤ **Adhésion contrat groupe statutaire**

Monsieur le président rappelle que le contrat précédent avec CNP assurance a été relancé par le CDG87 dans le cadre d'un groupement de commande. Des nouveaux taux ont été proposés compte tenu des arrêts déclarés par les Collectivités.

Le conseil syndical décide à l'unanimité de valider le taux proposé de 9,33 %, pour une garantie sur tous les risques avec une franchise de 20 jours sur l'ensemble des arrêts.

➤ **Subventions agences de l'eau programme 2025 – 2030**

Le président indique avoir rencontré, avec les vice-présidents, les représentants des 2 agences de l'eau en ce début d'année pour une présentation des nouveaux programmes de subventions.

Globalement les subventions à destination de l'eau potable sont en fortes baisses. L'agence Adour Garonne finance essentiellement les études à 70 % (PGSSE : évaluation et gestion des risques). L'Agence Loire Bretagne finance les études sur les aires d'alimentation des captages (50%), la création de réservoirs de tête (50%), les prélèvements et analyses CVM réalisés par un prestataire externe (50%). Pour ce qui est du renouvellement des canalisations, il est possible d'envisager une revalorisation des subventions en fin de contrat (à partir de 2027-2028) sous conditions.

➤ **Information CVM**

Les ARS ont été saisies par plusieurs collectifs sur la présence de CVM dans les eaux distribuées avec une possibilité de répercussion médiatique. Monsieur le Président précise que le syndicat a beaucoup investi ces dernières années pour résoudre cette problématique, que les campagnes d'analyses et de renouvellement sont concluantes et que le syndicat se tient à disposition auprès des communes membres pour évoquer ce sujet.

➤ **Recherche d'une nouvelle ressource**

Monsieur le président précise que le département a été sollicité pour financer ce projet de recherche d'une nouvelle ressource sur la commune de Cussac. Le syndicat dispose d'une subvention de 30% sur une dépense estimée à 50 000 € HT. Cette subvention arrivait à son terme en décembre 2024, ainsi, pour ne pas perdre cette subvention, il a été décidé de demander le versement d'un premier acompte d'un montant d'environ 3000 €.

Or il s'avère que les premiers retours (bureau d'études et sourcier) ne sont pas concluants. Ainsi, le président demande si le conseil est favorable à la poursuite de ce projet. Le conseil est favorable à l'unanimité.

➤ **Terrain Champsac**

M Hugo Laroudie propriétaire de l'entreprise Merle sur la commune de Champsac, souhaite acheter la parcelle AT 42 appartenant au syndicat sur la commune de Champsac et propose de prendre à sa charge l'intégralité des frais inhérents. Le conseil syndical refuse à l'unanimité. En effet, une conduite d'eau potable de fort diamètre traverse ce terrain, un compteur d'eau important s'y trouve. Le conseil reconnaît que cette parcelle doit être entretenue et que cette charge est négligée par le délégataire SAUR.

➤ **Divers - devis validés**

- Création d'une passerelle au niveau d'une cuve de traitement à la Martinie par l'entreprise BE ATEX pour permettre l'entretien et la gestion par le délégataire SAUR
- Renouvellement du réseau d'eau potable dans le village de la Jaurie par l'entreprise CMC TP dans le cadre des travaux d'assainissements réalisés dans le village.
- Reprise d'un empiérement à la station de Latterie par l'entreprise Paillot
- Déplacement d'un compteur et d'une vanne électrique aux Salles Lavauguyon → en attente
- Réalisation d'une campagne de prélèvements et d'analyses par le biais d'une convention avec le délégataire SAUR pour bénéficier d'une subvention de l'agence de l'eau Loire Bretagne → accord de principe, en attente des modalités de la convention.
- Intervention d'un géomètre expert pour l'achat d'un morceau de parcelle (300 m²) à la Haute Barrière sur la commune de Champsac pour un projet d'agrandissement de la station existante. Le cabinet Duarte à Limoges est retenu par le conseil syndical.

➤ **Travaux en cours**

Les travaux d'Oradour sur Vayres (Parade, Av G.G) sont terminés, en attente des plans de récolement. Les travaux dans le bourg de Champsac sont en cours et devraient prendre fin, pour la partie canalisation, à la fin du mois de mars 2025.

Il est proposé de lancer un marché pour le renouvellement de 2,5 km de canalisations dans le cadre de la lutte contre les réseaux fuyards. Les tronçons identifiés sont les suivants :

- Le bourg Videix 300 m
- Le Buisson Saint Bazile 425 m
- Piégut Cussac 750 m
- Le bourg Maisonnais sur Tardoire 150 m
- Le bost du loup les Salles Lavauguyon 950 m